

600 Lapalutiens sont CHARLIE !



Après un 1^{er} rassemblement national, le 8 Janvier, le Maire et le Conseil Municipal ont lancé un appel, D i m a n c h e 11 Janvier, pour rendre hommage aux 17 personnes victimes du terrorisme mais aussi pour dire et montrer tous ensemble, notre attachement aux valeurs de notre république et à la liberté d'expression.

Au nom d'une idéologie et d'un fanatisme sans précédent, ces dessinateurs et ces chroniqueurs courageux et de très grand talent sont morts après avoir, par leur influence, leur indépendance mais aussi par leur insolence, marqués plusieurs

génération. **Certes eux aussi étaient armés. Leur seule arme : le crayon !** Le Maire eut également une autre pensée pour la **jeune policière municipale de Montrouge et les 4 otages** du supermarché « CACHER » qui, de sang-froid, ont été massacrés par le même individu qui « courageusement » avait revêtu un gilet pare-balles. Les services de police et de gendarmerie, avec courage et abnégation, ont permis de mettre hors d'état de nuire les auteurs de ces crimes inqualifiables. En s'attaquant aux fondements même de la République, **la Liberté d'expression, la Liberté de la presse, la Liberté de penser et à la Démocratie**, ces actes odieux nous rappellent, quelles que soient nos opinions politiques, religieuses ou philosophiques, que nous devons être vigilants pour préserver **la Liberté, la Fraternité et la Laïcité**. Ensemble, nous devons rester debout et ne jamais plier à toutes sortes d'intégrisme.

Tempête sur Lapalud

Dimanche 8 février, le mistral a soufflé à plus de 130km/h sur le village, provoquant de nombreux dégâts : arbres déracinés, poteaux EDF en béton brisés, cheminées arrachées, de nombreuses branches et tuiles cassées et même une toiture totalement envolée. L'équipe municipale et les agents des services techniques autour du Maire, Guy Soulavie étaient réunis dans la maison commune pour gérer cette situation préoccupante.

Devant l'ampleur du sinistre, à la demande du 1^{er} Magistrat, étaient présents sur le terrain les sapeurs-pompiers des casernes de Bollène, Mornas, Piolenc, Valréas et Grillon, les services d'ERDF et de France Télécom, les entreprises d'élagage, afin de parer au plus urgent et sécuriser les zones les plus touchées. Parmi celles-ci, l'école maternelle du parc sur laquelle un cyprès s'était couché sur

le toit, un autre devant la salle polyvalente soulevant les dalles de béton, de nombreux arbres sur l'Espace de loisirs des Girardes, ainsi qu'une ligne de 20000 volts dont les fils furent arrachés privant d'électricité 27 foyers en campagne pendant plusieurs heures.

Dès le lendemain la grande échelle des pompiers de Pierrelatte était sur le village afin de mettre en sécurité les abords des habitations dont les cheminées menaçaient de tomber sur la voie publique. Les services techniques sont intervenus sur les zones les plus critiques, ont coupé et évacué les branches cassées, les tuiles tombées et ont vérifié la non dangerosité des infrastructures dans les écoles.

La reconnaissance en catastrophe naturelle, demandée par le Maire, a été refusée par le préfet de Vaucluse.

Montée en qualité de l'accueil de nos enfants

La commune a fait le choix de déclarer la garderie et les nouvelles activités périscolaires en accueil de loisirs périscolaire (ALP). Pour cela, un projet éducatif du territoire a été rédigé. Outre la montée en qualité de l'accueil des enfants, cette déclaration permet à la commune d'être subventionnée par la CAF

et de s'assurer de prétendre l'an prochain au fond d'amorçage des rythmes scolaires (ce fonds représente une recette potentielle d'environ 21 000 €). Pour compléter ce dispositif, nos animateurs non diplômés vont progressivement être formés au BAFA.

Pour nos enfants : la rénovation de l'École du Parc

La Municipalité s'est engagée en mars 2014 à réhabiliter, rénover et agrandir l'École du Parc avec de nombreux objectifs : - pouvoir consacrer un groupe scolaire dédié à chaque catégorie d'âge (les maternelles à l'École du Parc, les primaires à l'École Pergaud), - créer un réfectoire à l'École du Parc et éviter ainsi à nos petits bout'chous de devoir se déplacer sous le vent ou la pluie pour aller déjeuner, - doter l'École du Parc de locaux plus adaptés (grande salle d'activité, dortoirs...), rénovés et répondant aux différentes normes en vigueur en matière de sécurité et d'accessibilité, - remédier aux différents désordres dont souffrent ces bâtiments construits dans les années 60.



Le montant total des travaux devrait avoisiner les 2 millions d'euros. Aussi, alors même que le financement du projet global n'est pas encore « ficelé », la Municipalité a décidé de lancer au plus vite une première tranche des travaux les plus urgents et les plus sollicités par l'équipe pédagogique.

Pendant les vacances de février et les semaines qui suivront, toutes les menuiseries extérieures (portes et fenêtres) seront remplacées par des nouvelles en aluminium garantissant ainsi confort thermique, confort acoustique et sécurité aux enseignants et à nos enfants. De même, des travaux d'étanchéité de la couverture seront engagés.

Montant de cette première tranche de travaux : environ 140 000 €.



Le Comité des Fêtes organise une soirée Club !

80 personnes ont participé à une superbe soirée Club organisée par le Comité des Fêtes. L'ambiance a été à la hauteur de l'événement : festive et conviviale. Le repas, préparé par 2 membres du Comité des Fêtes, Renée et Sylviane, a été très apprécié. Les participants très satisfaits, ont dansé jusqu'à 2h00 du matin et attendent avec impatience la prochaine soirée, qui sera le 25 Avril pour la Fête de la bière, avec une vraie choucroute Alsacienne et orchestre Bavarois.



40 ans de « Lei ami dei ancien »

Les bénévoles de l'association « Lei ami dei ancien » ont mis les petits plats dans les grands pour fêter le 40^{ème} anniversaire de sa création. La présidente, Huguette PASCAL, a, pour l'occasion, rendu hommage à Jacqueline MOLLIER qui fut présidente durant 34 ans, ainsi qu'à Mme JOURDAN qui créa cette association. Elle a également remercié la Municipalité pour son aide et son soutien sans faille. L'association organise tout au long de l'année sorties, repas, thés dansants et lotos pour le plus grand plaisir de tous.



Marché de Noël à Lapalud

De nombreux visiteurs ont flâné au Marché de Noël, organisé par la municipalité le samedi 6 décembre 2014, dans l'enceinte de l'Espace Julian.

Les nombreux visiteurs pouvaient trouver des décorations et gastronomies de Noël avec le chocolat chaud offert aux enfants par les Articom et repartir avec la photo souvenir du Père Noël venu en personne ! A cette occasion, la municipalité a offert aux enfants, des tours de toboggan, des balades en poneys et des maquillages personnalisés.



Les Lotos Lapalutiens : une tradition préservée



Ce sont près de 2000 personnes qui se sont retrouvées sur les 8 lotos hivernaux des Associations : Les Choupinets, l'Association St Pierre, Les Vétérans du foot, l'Union Bouliste, Bulle Evasion, Les Amis des Anciens, l'USL et le Sou des Ecoles. Ces manifestations permettent aux locaux de passer un moment de convivialité tout en faisant preuve de patience et parfois de chance.

Lapalud se mobilise pour le Téléthon

Le 5 décembre 2014, la municipalité avec la collaboration de l'association Les Choupinets, s'est engagée pour le Téléthon. De nombreuses associations ont organisé des démonstrations sportives, des ventes et des dons au profit du Téléthon. Lors des Nouvelles Activités Périscolaires, les enfants ont même confectionné un fil rouge. De nombreux visiteurs ont bravé le froid pour participer à cette importante manifestation.

Les Choupinets, trésoriers de la manifestation ont récolté la somme de 1806€. Le chèque a été



remis par le Maire à Mme Decher Martine, coordinatrice de l'AFM Téléthon Vaucluse, en présence de tous les participants. Merci à vous tous, sans qui cette manifestation ne serait pas un succès.

Remise des Trophées de la municipalité

20 associations, représentant 111 sportifs locaux et bénévoles au sein des associations de Lapalud ont répondu présents pour la remise des trophées de la municipalité le 7 novembre 2014 et se sont retrouvés à l'espace Julian. Le Maire les félicita chaleureusement pour leur implication au sein du village et pour les titres obtenus. Puis, Hervé Flaugère, 1^{er} adjoint, avait le privilège de récompenser l'engagement de tous.

37 bénévoles ont été distingués et 74 sportifs ont été mis à l'honneur dont des Lapalutiens évoluant dans des compétitions extérieures au village. Un vin d'honneur clôtura cette magnifique soirée pleine d'émotions.



Breues

LAPALUTIENNES

LETRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
N°2 PRINTEMPS 2015

édito DU MAIRE

Chères Lapalutiennes, chers Lapalutiens,

Arrivés au terme d'une saison hivernale, et à l'aube du printemps nous venons vous proposer notre nouveau bulletin d'informations.

Avant tout propos, j'ai une pensée emprise d'une grande tristesse pour toutes les victimes des événements qui se sont déroulés dans notre pays au début de l'année 2015. Victimes qui ont été sauvagement assassinées au nom d'une idéologie et d'un fanatisme sans précédent.

A la fin de ce mois-ci, l'équipe municipale et moi-même serons à la tête de notre commune depuis bientôt une année. C'est une équipe paritaire, riche de sa mixité, de sa jeunesse et de son expérience. Elle est intergénérationnelle et à l'image de Lapalud.

A la lecture de cette nouvelle publication, vous constaterez que nous continuons à réaliser le travail engagé. Ainsi de nombreuses opérations sont en cours telles que la 1^{ère} tranche des travaux de rénovation de l'école du Parc, l'action en faveur des commerçants avec le FISAC, l'amélioration de l'éclairage public et le renforcement des réseaux, l'entretien des chaussées, l'ouverture du centre aéré pendant les vacances scolaires, le renforcement de la vidéo surveillance, ...

Toutefois, comme en 2014, tous ces travaux ou opérations effectués en 2015 n'engendreront aucune hausse des impôts locaux conformément à notre engagement.

Chères Lapalutiennes, Chers Lapalutiens, dans un contexte difficile aussi bien économique qu'idéologique mon équipe municipale et moi-même, en parfaite osmose avec un tissu associatif intense, nous nous attachons sans cesse à améliorer notre village, à y mettre du cœur, à faire que petits et grands, jeunes et anciens se croisent, s'entraident, agissent, et s'épanouissent pour "Mieux Vivre Ensemble".



Bonne lecture
Guy SOULAVIE
Maire de Lapalud
Vice-Président de la Communauté de Communes Rhône-Lez-Provence

Impôts locaux en baisse sur 2015

Vous recevez chaque année vos avis d'impôts locaux, à savoir la taxe d'habitation et/ou la taxe foncière. Sur un même avis d'imposition, figurent à la fois les impôts perçus par la Ville de Lapalud, mais aussi par la communauté de communes ou le Département.

La première colonne de vos avis d'imposition correspond aux impôts perçus par la commune de Lapalud. Concernant aussi bien la taxe d'habitation que la taxe foncière, pour la deuxième année consécutive, le taux fixé par la Ville n'augmentera pas en 2015. En effet, le taux de la taxe d'habitation est stable à 11,46 %, celui de la taxe foncière à 14,44 % depuis 2013.

Les bases d'imposition sont votées par le Parlement et la commune de Lapalud ne peut pas agir dessus. Chaque année, l'Etat vote une revalorisation forfaitaire des bases d'imposition, qui devrait s'élever à + 0,8 % pour 2015 afin de tenir compte de l'inflation. Cette mise à niveau des bases entraîne de fait une légère augmentation de la facture, quand bien même la commune n'augmente pas ses taux.

Toutefois, les 5 élus de la majorité Lapalutienne qui siègent à la Communauté de Communes Rhône Lez Provence ont approuvé et défendu la décision de son Président de baisser le taux de la part intercommunale de la taxe d'habitation qui passera de 8,14% à 7,14%. Cette baisse de la part intercommunale sera supérieure à l'évolution liée à la révision des bases par l'Etat.

Au global, cela se traduira pour les foyers Lapalutiens (sauf modifications notables de la composition familiale) par une baisse des impôts locaux 2015. —

HORAIRE ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Fermé le samedi
E-mail : accueil@lapalud.net

HORAIRE CCAS-ENFANCE JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00
Mercredi : de 13h30 à 17h30
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans les informations sur la déchèterie intercommunale : les habitants de Lapalud peuvent y apporter gratuitement tous types de déchets non pas 1m³ par foyer et par mois mais 5m³ par foyer et par trimestre.

Directeur de la publication : Guy SOULAVIE
Réalisation et impression : Imprimerie Graphot - 04 75 96 79 00
Tirage : 1900 exemplaires - Crédits photo : Mairie de Lapalud - iStock photo - Fotolia

Réunions de quartier "Avenue de Montélimar" : Les travaux de voiries au cœur des questions



Fin janvier, nouvelle réunion de quartier où le Maire et les élus de la majorité ont pu échanger avec une trentaine d'habitants sur leur cadre de vie quotidien, des tracasseries diverses et des problèmes plus conséquents.

A la clé, des remèdes que la Municipalité s'est engagée à mettre en œuvre rapidement :

Réfection de la voirie en quelques endroits localisés, **gestion ponctuelle du stationnement, déploiement de distributeurs de sacs** pour les déjections canines sur l'ensemble de la commune, résolution d'une **problématique d'évacuation pluviale**.

Les annonces d'un **renforcement imminent (en mai 2015) de la police municipale** permettant une présence accrue sur le terrain ainsi que de **l'installation prochaine d'une caméra de vidéosurveillance** à l'entrée Nord de Lapalud ont reçu un écho plutôt favorable des Lapalutiens présents.

Autre gros dossier évoqué :

le réaménagement de l'avenue de Montélimar en concertation avec le Département qui en est encore propriétaire. Des points de convergence ont émergé avec les **nécessités de réduire la vitesse des automobilistes et d'améliorer la gestion des eaux pluviales**. Les modalités de gestion du stationnement et de prise en compte des piétons et vélos restent à définir. Toutefois, au regard de la volonté de la Municipalité de maîtriser les dépenses et les coûts importants de réaménagement de cet axe routier, ce chantier ne pourra pas être mis en œuvre à court terme.

Votre sécurité, notre préoccupation !

Après bientôt un an de mandat, la municipalité comme elle s'y était engagée, a réalisé de nombreuses actions en matière de sécurité : formations prévention et sécurité encadrant les activités scolaires et périscolaires, formation des élus aux exercices de crise, rédaction du document unique (protection des travailleurs), mise à jour du plan communal de sauvegarde...

La ville a également passé **une convention de citoyenneté et de tranquillité publique** avec la Gendarmerie, l'inspection académique de Vaucluse et le parquet de Carpentras.

La commune a fait **l'acquisition d'un outil d'appels téléphoniques en masse** permettant d'appeler la population rapidement par automate d'appel et amélioration de la sécurité routière avec la mise en place de signalétiques supplémentaires.

Au 1^{er} Mai 2015 **un nouveau policier municipal** prendra ses fonctions au sein de la commune venant renforcer l'équipe en place qui comprendra désormais **2 policiers et 1 ASVP**.

Le montage d'un dossier pour renforcement dans le cours de l'année du réseau de **caméras de vidéosurveillance** est en phase d'achèvement.

Le coût total de ces différentes actions avoisinera les **120 000 €**.

Programme de travaux et d'actions 2015

A la faveur du Conseil Municipal de fin février, la Municipalité a présenté les grandes lignes de son programme de travaux et d'actions 2015, avec les budgets prévisionnels correspondants :

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement :

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| • Travaux dans les écoles..... | 478 800 € |
| • Acquisition matériel et mobilier scolaire..... | 26 200 € |
| • Travaux dans les bâtiments à usage sports (gymnase) | 50 000 € |
| • Création du terrain multisports | 80 400 € |
| • Travaux dans la salle polyvalente..... | 30 000 € |
| • Travaux Mairie | 5 000 € |
| • Travaux dans d'autres bâtiments..... | 11 200 € |
| • Travaux Eglise..... | 30 000 € |
| • Travaux de voirie (chemin des Muraillettes, rue des Orfèvres, avenue d'Orange, Grand Rue, travaux d'accessibilité..... | 222 000 € |
| • Acquisition matériel outillage et mobilier divers | 143 700 € |
| • Aménagement futurs locaux police municipale (cours des Platanes) | 24 000 € |
| • Extension vidéosurveillance..... | 50 000 € |
| • Travaux éclairage public..... | 2 200 € |
| • Travaux Plan d'eau des Girardes | 19 700 € |
| • Acquisition bâtiments et terrains..... | 92 000 € |

Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| • Recrutement d'un policier municipal | 30 000 € |
| • Entretien du patrimoine (écoles, bâtiments sportifs, bâtiments communaux, voirie, matériel roulant.....) | 194 000 € |
| • Fournitures scolaires | 33 000 € |
| • Nouvelles activités périscolaires | 100 000 € |
| • Personnel affecté au Centre de loisirs pendant les vacances | 44 000 € |
| • Gestion des déchets | 375 000 € |
| • Contribution au service d'incendie et de secours..... | 95 000 € |
| • Contribution pour l'entretien des cours d'eau & digues | 69 000 € |

Essai transformé pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) a ouvert de nouveau ses portes aux vacances de février.

La première semaine fut placée sous le thème d'un monde féerique, avec une représentation de « Magic Tom » et un après midi cinématographique à la salle polyvalente. La seconde semaine a abordé le thème de l'hiver, avec de nombreuses activités et une sortie luge au Mont serrein.

Le dynamisme de l'équipe dirigée par Chafya MAAMERI a fait le bonheur des enfants toujours plus nombreux.

Prochain centre-aéré en avril pour les vacances de Printemps !

Les frais en personnel dédiés à cet accueil de loisirs pour l'ensemble des vacances scolaires représentent une dépense totale d'environ 44 000 €.



Bar-Restaurant Le Provence



Deux Lapalutiens, **Stéphane et Marie-Pilar MOREL**, ont souhaité redynamiser notre centre-village avec la réouverture, depuis plus de 7 mois, du **Bar-Restaurant Le Provence**.

Véritable institution avec sa véranda des années 30, vous y pouvez découvrir de la restauration traditionnelle le midi et, certains soirs, des soirées à thème ou des tapas.

Réservation conseillée au 04.90.51.85.78.

Bar PMU Le Casino

Depuis le 27 Décembre, **Jérémy et Sandra RIZZUTO** ont repris le **Bar PMU Le Casino**. Après 1 mois de travaux, ce jeune couple originaire de Camaret sur Aigues a saisi l'opportunité de reprendre ce commerce de centre-ville. Les turfistes apprécient la réouverture de ce lieu attendu depuis plus d'un an et demi sur la commune.

Tél : 04 13 07 04 44



Le FISAC : pour qui ? pour quoi ?

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce a été mis en place par l'Etat pour soutenir le commerce des centres villes. Il est mis en œuvre en partenariat avec les Chambres du Commerce et de l'Industrie et des Métiers et les communes du territoire.

Sont concernées par le FISAC sur Lapalud - les « boutiques » installées en centre ville : commerçants artisans et prestataires de services (professions libérales exclues) au sein du périmètre suivant : cours des Platanes, avenues d'Orange et de Montélimar, avenue de la gare.

Les actions en cours : les travaux de mise aux normes d'accessibilité, la rénovation des façades/devantures et enseignes, le guide des commerces du centre ville, la signalétique.

Les travaux sont subventionnés à 60% dans la limite d'un plafond de travaux de 20 000 € HT. En complément une aide à la rénovation de la façade peut être mobilisée auprès de la Mairie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Stéphanie HOLMIERE, chargée de Développement CC Rhône Lez Provence ou Florence DOMERGUE et Maurice DOYE à la mairie de Lapalud.

L'Art du Pinceau

Kévin LOELTZ a créé, depuis le 10 novembre 2014, **L'Art du Pinceau**. Son entreprise est spécialisée en peinture intérieure et extérieure, décoration, peinture extérieure, pose de revêtements de sol. Véritable artiste, il peut aussi réaliser et personnaliser votre création graphique sur mur et vitrine.

Vous pouvez le contacter au 06.82.00.39.97 ou sur Facebook : l'art du pinceau, avec en image la tête du roi lion !



Vœux du Maire

La 1^{ère} cérémonie des vœux de la nouvelle équipe municipale a été un grand moment d'émotion pour le Maire, Guy SOULAVIE. Près de 300 personnes parmi lesquels, les partenaires publics et privés, les entreprises, les associations et de nombreux habitants avaient répondu présents à son invitation. Au cours de cette cérémonie ont été présentés **les projets et les chantiers majeurs prévus en 2015**.



Fidèle à son engagement de campagne Guy SOULAVIE a fait l'éloge de la démocratie participative permettant aux Lapalutiens de donner leur avis sur le développement du village. Concernant le volet économique le 1^{er} magistrat a estimé que la période nécessiterait de gros efforts et malgré un contexte difficile pour tous, il a annoncé **qu'il gèlerait la fiscalité locale en 2015**.

Originalité pour le concert de Noël de l'Ecole de Musique Municipale



Devant 200 personnes, ils ont pu ainsi montrer le travail effectué pendant leur premier trimestre. Pendant l'entracte, une restauration délicieuse fut proposée par **l'association des parents d'élèves : Arpeges en Provenances**.

La seconde partie permettait de découvrir le **Baleti**. Animé par les professeurs de l'Ecole de Musique et avec le concours du maître à danser, M. SEIGLE, tous les participants ont pu danser sur des musiques traditionnelles une bonne partie de la soirée.

Le traditionnel concert de Noël de l'Ecole Municipale de musique s'est déroulé le vendredi 12 Décembre sous une nouvelle formule.

La première partie était consacrée au **concert des élèves**, seuls ou en groupe,

L'élection de Guy Soulavie et de son équipe validée !

Par recours enregistré par le Tribunal Administratif de Nîmes le 31 mars 2014, M. Jean-Claude André a entendu contester les résultats de l'élection municipale de Lapalud du 23 mars 2014.

Il reprochait l'organisation de la semaine bleue dédiée à nos anciens en octobre 2013, soit moins de 6 mois avant les élections. Il accusait également la liste de Guy Soulavie de manoeuvres qui auraient entaché l'élection, que le déroulement du scrutin et le dépouillement auraient été irréguliers.

Par jugement en date du 5 juin 2014, le Tribunal Administratif de Nîmes a rejeté la protestation de M. André en considérant comme non fondés l'ensemble des griefs invoqués.

Le 7 juillet 2014, M. André a fait appel de cette décision devant le Conseil d'Etat, soit la plus haute juridiction française, abandonnant à lui-même les réclamations se rapportant au déroulement du scrutin et au dépouillement. Le 16 février dernier, le Conseil d'Etat a rejeté la totalité des griefs de M. André et validé ainsi, au bout de 11 mois, les résultats de l'élection de février 2014.

Que de temps et d'argent perdu ! Pour clore ce chapitre, lors du dernier Conseil Municipal, Guy Soulavie a ainsi commenté ce résultat : **« Cette décision du Conseil d'Etat ne fait et ne fera que conforter l'action que nous menons depuis le début au service de toutes les Lapalutiennes et tous les Lapalutiens ».**

Tribune de la majorité

Notre engagement au service de tous

Notre engagement trouve chaque jour sa traduction dans notre action au service de Lapalud. Renforcer et augmenter la proximité est un objectif prioritaire et permanent ; l'organisation mensuelle de réunions de quartier où l'association des Lapalutiens à nos projets y répond régulièrement. Etendre et améliorer l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs est une réponse à la forte demande des familles pour répondre à leurs contraintes professionnelles. Améliorer les installations sportives et scolaires, la poursuite des travaux de rénovation des voiries et du patrimoine sont autant de projets pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité de notre cité. Enfin, agir en synergie avec la Communauté de Communes pour soutenir et dynamiser le commerce local de proximité est un défi pour les élus de la majorité municipale. Vos élus restent à vos côtés, à votre écoute sur tout sujet relatif aux services publics. Vous pouvez les rencontrer, en Mairie, pour leur faire part de vos remarques et de vos suggestions

Jean-Louis Grapin pour l'équipe majoritaire
« Agir Ensemble pour Lapalud »

Tribune de l'opposition

Article sollicité en date du 01/03/2015 et non transmis par l'opposition avant la date limite.